



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTAIRES
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 19/03/2018
Reçu en préfecture le 19/03/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180308-2018_03_PV2-DE

SÉANCE DU 8 MARS 2018

AFFICHAGE LE 19 MARS 2018

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 2 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le huit mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER (jusqu'à la délibération n° 2018.03.029), Hélène ESTRADÉ (jusqu'à la délibération n° 2018.03.029), Philippe FAURT , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Arnaud BATTISTON , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Loïc MANON , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER (jusqu'à la délibération n° 2018.03.029)

Absents :

Anne-Marie ROUX, Kléber AUDINET, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER (à partir de la délibération n° 2018.03.030), Hélène ESTRADÉ (à partir de la délibération n° 2018.03.030), Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, Michel VACHER (à partir de la délibération n° 2018.03.030)

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jérôme COSNARD pouvoir à Anne BERTHOME, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Laurence ROUEDE pouvoir à Denis SIRDEY, Corinne VENAYRE pouvoir à Thierry MARTY

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU JEUDI 8 MARS 2018

Envoyé en préfecture le 19/03/2018

Reçu en préfecture le 19/03/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180308-2018_03_PV2-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné le secrétaire de séance : Monsieur Thierry MARTY
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 46

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 14

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre du jour afin d'ouvrir la séance par la présentation du rapport annuel 2017 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2018-03-020 : Rapport annuel 2017 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à La Cali

Le Conseil communautaire prend acte du présent rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2018 et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre des objectifs fixés dans son plan d'actions.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

Adoption du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2018 à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

2018-03-021 : Communication des délibérations du Bureau prises depuis la séance du 22 janvier 2018 et des actes juridiques pris depuis la séance du Conseil du 30 janvier 2018

Le Conseil communautaire prend acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire de La Cali du 30 janvier 2018.

2018-03-022 : Convention d'organisation et de remboursement entre La Cali et la Ville de Libourne - année 2018

A l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le projet de convention avec la Ville de Libourne,
- de mandater Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer la convention avec la Ville de Libourne.

2018-03-023 : Délégation de certaines attributions du Conseil communautaire au Président

A l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :
- de compléter la délégation n° 7 à Monsieur Le Président comme suit : « 7- Décider l'aliénation de gré à gré ou par adjudication de biens mobiliers jusqu'à 20 000 €, ainsi que la mise en réforme des biens, » ;

- Envoyé en préfecture le 19/03/2018
Reçu en préfecture le 19/03/2018
Affiché le 19/03/2018
ID : 033-200070092-20180308-2018_03_PV2-DE
- de compléter la délégation n°9 à Monsieur le Président comme suit : les actions en justice ou pour défendre La Cali dans les actions ir juridictions suivantes : saisine et présentation devant les trois juridictions Administratif, Cour administrative d'appel, Conseil d'Etat) pour les contentieux de pleine juridiction en matière contractuelle, de responsabilité administrative, saisine et représentation devant les juridictions en matière contractuelle, de responsabilité administrative, saisine et représentation devant les juridictions civiles et pénales (Tribunal de police, Tribunaux pour enfants, Tribunal d'instance, Tribunal de grande instance, Cour d'appel, Cour de cassation),
 - de déléguer à Monsieur Le Président la signature de mandat (demande de subvention) liés au dispositif ERASMUS,
 - de modifier la délégation n° 14 à Monsieur Le Président, comme suit : « les dépôts et la signature des demandes d'autorisation d'urbanisme concernant le patrimoine communautaire (permis de construire, déclarations préalables...), »
 - de déléguer à Monsieur Le Président, « la signature les accords ou les conventions cadre avec la CAF et la MSA dans les domaines de la petite enfance, enfance, et jeunesse. »
 - d'autoriser Monsieur le Président à subdéléguer une partie de ses attributions déléguées à un ou plusieurs Vice-Présidents, au directeur général des services, aux directeurs généraux adjoint des services, au directeur des services techniques et aux responsables de service conformément à l'article L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT.

2018-03-024 : Délégation de certaines attribution du Conseil communautaire au Bureau

A l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- de compléter la délégation n° 2 au Bureau comme suit : « 2- Les demandes de subventions au profit de La Cali et les conventions afférentes, autres que celles liées aux programmes ERASMUS. »
- de supprimer la délégation n°3 au Bureau «-Les dépôts et la signature des demandes d'autorisation d'urbanisme concernant le patrimoine communautaire (permis de construire, déclarations préalables...) »

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur : Monsieur Jacques LEGRAND

2018-03-025 : Exposé-débat sur le PADD du projet de révision du PLU de Génissac

Monsieur le Président suspend la séance afin de permettre au cabinet Verdi Conseil de présenter le projet du PADD de la commune de Génissac.

Le Président propose de reprendre la séance et ouvre le débat.

Le Conseil communautaire a pris acte de cette présentation et du débat qui n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2018-03-026 : Participation au financement de la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat - Bergerac - Libourne - Bordeaux.

A l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'accepter le principe d'une participation de La Cali au financement de la rénovation de la ligne Sarlat – Bergerac – Libourne – Bordeaux à hauteur de 500 000 €,
- de renvoyer les modalités de cette participation à la formalisation des conventions de partenariat à venir.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON en l'absence de Monsieur Jérôme COSNARD

2018-03-027 : Soutien et adhésion à l'association Nouvel'r

A l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'accepter l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Libournais le siège se trouve à Saint-Denis de Pile, Bâtiment HotSpot, 8 route de la
- d'accepter de régler la cotisation fixée, chaque année, par l'Assemblée

Envoyé en préfecture le 19/03/2018
Reçu en préfecture le 19/03/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180308-2018_03_PV2-DE

- d'accepter de soutenir l'association en tant que membre fondateur pour une durée minimum de 3 ans et de verser, à ce titre, une cotisation annuelle de soutien de 4 500 €,
- de désigner Monsieur Philippe BUISSON, comme représentant titulaire de la Communauté d'agglomération du Libournais au sein de l'association,
- de désigner Monsieur David REDON, comme représentant suppléant de la Communauté d'agglomération du Libournais au sein de l'association.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Catherine VIANDON

2018-03-028 : Présentation du rapport de l'EPCI sur la situation en matière de développement durable

Le Conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport sur la situation de la Communauté d'agglomération du Libournais en matière de développement durable.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2018-03-029 : Débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018

Le Conseil communautaire prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018.

2018-03-030 : Détermination du montant des attributions de compensation aux communes suite à l'adoption du rapport n°2 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 12 décembre 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire, décide de déterminer, sur la base du rapport n°2, les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations comme suit :

COLLECTIVITES	Produit TP	Charges évaluées avant le 01/01/2017	AC provisoire validées le 09/01/2017	CLECT N°1	Total charges		2017
					SOIS	ZAE	
Abzac	315 801,00	27 814,87	287 986,13	28 725,16		56 540,03	259 260,97
Arveyres	343 297,00	141 218,00	202 079,00	29 403,66		170 621,66	172 675,34
Bayas	23 969,00	-393,78	24 362,78	7 637,98		7 244,20	16 724,80
Les Billaux	173 501,00	-4 596,88	178 097,88	14 545,26		9 948,38	163 552,62
Bonzac	28 641,00	-581,29	29 222,29	11 274,34		10 693,05	17 947,95
Cadarsac	1 864,00	6 361,00	-4 497,00	4 384,41		10 745,41	-8 881,41
Camps-sur-l'Isle	45 598,00	-363,30	45 961,30	7 046,54		6 683,24	38 914,76
Chamadelle	5 203,00	3 342,68	1 860,32	10 143,39		13 486,07	-8 283,07
Coutras	1 449 759,00	351 886,24	1 097 872,78	126 470,77	9 808,00	488 165,01	961 593,99
Daignac	4 918,00	16 725,00	5 780,00	7 255,17		23 980,17	-1 475,17
Dardenac	15 851,00	3 135,00	12 716,00	1 096,06		4 231,06	11 619,94
Les Eglisottes-et-Chalaures	179 205,00	31 321,57	147 883,43	34 971,28		66 292,85	112 912,15
Esplet	27 863,00	23 415,00	4 448,00	9 516,99		32 931,99	-3 068,99
Le Fleu	12 533,00	1 707,93	10 825,07	6 872,46		8 580,39	3 952,61
Génissac	74 919,00	43 284,73	31 634,27	23 957,95		67 242,68	7 676,32
Gours	96 157,00	-347,17	96 504,17	6 733,28		6 386,11	89 770,89
Guîtres	90 579,00	-1 375,05	91 954,05	26 672,09		25 297,04	65 281,96
Izon	191 139,00	346 892,00	-155 753,00	70 377,46	350,00	417 619,46	-228 480,40
Lagorce	221 793,00	-1 229,79	223 022,79	23 853,55		22 623,76	199 169,24
Lalande-de-Pomerol	55 388,00	-10 952,42	66 340,42	11 378,68		426,26	54 961,74
Lapouyade	15 793,00	-403,67	16 196,67	7 829,38	-20 830,00	-13 404,29	29 197,29
Libourne	12 183 168,00	2 436 525,88	9 746 642,12	395 349,45	43 696,00	2 875 571,33	9 307 596,67
Maransin	14 040,00	-823,46	14 869,46	15 971,97		15 148,51	-1 102,51
Moulon	69 005,00	33 555,75	36 349,25	16 667,92		50 223,67	19 681,33
Nérigean	40 961,00	32 078,00	8 883,00	15 745,74		47 823,74	-8 862,74
Les Peintures	44 048,00	5 824,54	39 123,46	21 400,33		27 224,87	17 723,13
Pomerol	82 293,00	508,63	81 784,37	15 449,99		15 958,62	66 334,38
Porchères	11 063,00	-697,91	11 760,91	13 536,16		12 838,25	-1 775,25
Puynormand	13 133,00	-240,42	13 373,42	4 662,84		4 422,42	8 710,58
Sablons	51 311,00	-1 092,54	52 403,54	21 191,55		20 093,01	31 211,99
Saint-Antoine-sur-l'Isle	33 264,00	-412,64	33 676,64	8 003,37		7 590,73	25 673,27
Saint-Christophe-de-Double	78 626,00	2 107,17	76 518,83	10 874,18		12 981,35	65 644,65
Saint-Ciers-d'Abzac	52 603,00	-995,67	53 598,67	19 312,49		18 316,82	34 286,18
Saint-Denis-de-Pile	614 602,00	19 699,98	594 902,02	74 135,64	701,00	94 536,62	520 065,38
Saint-Germain-du-Puch	113 207,00	147 290,00	-34 083,00	35 006,03		182 295,03	-40 089,03
Saint-Martin-de-Laye	6 316,00	-358,81	6 674,81	6 959,46		6 600,65	-284,65
Saint-Martin-du-Bois	27 004,00	-548,95	27 552,95	10 647,95		10 099,00	16 905,00
Saint-Médard-de-Guizières	425 425,00	100 160,74	325 264,26	39 634,12	1 889,00	141 683,86	283 741,14
Saint-Quentin-de-Baron	74 974,00	46 338,00	28 636,00	17 155,00		63 493,00	11 491,00
Saint-Sauveur-de-Puynormand	37 600,00	3 191,11	34 408,89	6 437,43		9 628,54	27 971,46
Saint-Seurin-sur-l'Isle	935 434,00	218 278,36	717 155,64	42 661,42	3 543,00	264 482,78	670 951,22
Savignac-de-l'Isle	9 893,00	-446,74	10 339,74	8 664,54		8 217,80	1 675,20
Tizac-de-Curton	23 247,00	10 178,00	13 071,00	5 306,53		15 482,53	7 764,47
Tizac-de-Lapouyade	7 101,00	-415,33	7 516,33	8 055,57		7 640,24	-539,24
Vayres	971 090,00	242 018,00	729 072,00	47 968,04	1 050,00	291 036,04	680 036,96
Montant total	19 294 985,00	4 268 580,36	15 043 991,64	1 330 943,58	40 207,00	5 638 730,94	13 872 841,00

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY en l'absence de Madame Anne-Marie ROUX

2018-03-031 : Montant de la redevance du domaine public dans le cadre du renouvellement de délégation de service public pour la gestion de la crèche "Farandole" située à Arveyres

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de fixer la redevance pour l'occupation du domaine public intercommunal intercommunal situé au 31 bis rue du 8 mai 1945 à Arveyres comme suit :

- une part fixe de 22 834 € par an (payable l'année N)
- une part variable qui s'appuie sur une assiette unique : le chiffre d'affaire H.T. La part variable est obtenue en appliquant les taux ci-dessous au chiffre d'affaire et payable en N+1 :

CA H.T.	Taux
0 € à 300 000 €	0%
sur la fraction du CA au-delà de 300 000 €	0.5%

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19h45.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 19 mars 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.